

Témoignage de M. Koffi Gnagoran sur la vie de l'Arche de Bouaké

[Vie sociale et quotidienne : Autre] [Afrique : Côte d'Ivoire] [Témoignage]

Par Koffi Gnagoran le 04/05/2015

Interview de M. Koffi Gnagoran, directeur de l'Arche de Bouaké, assistant social détaché par l'Etat auprès de l'Arche.

L'Arche a été fondée à Bouaké en Côte d'Ivoire 10 ans après l'Arche en France, soit en 1974. L'histoire fondatrice dit qu'en Inde, ce sont les indiens qui sont venus demander à Jean Vanier de créer une communauté. Les canadiens ont fait de même. En Afrique, c'est Jean qui a envoyé notamment Mme Dawn Follet pour prospector un lieu où fonder une communauté. Et c'est en Côte d'Ivoire, à Bouaké, qu'elle a trouvé un accueil très favorable amenant la création de l'Arche à Bouaké sous forme associative gérée par un conseil d'administration réuni à cet effet. L'objectif était de créer un foyer et des ateliers pour personnes handicapées mentales.



Le foyer est né le 18 octobre 1974. Si la fondatrice est canadienne, le premier président du conseil d'administration a été néanmoins le fils du maire de Bouaké. Des gens de toutes catégories socioprofessionnelles se sont mis ensemble pour administrer et faire grandir la communauté. L'esprit est le même qu'en France ou ailleurs, à savoir permettre à ceux qui vivent avec un handicap mental d'avoir un chez-soi pour se projeter. Autour de l'habitation s'est ajouté une ferme puis un jardin potager et en bas un atelier pour donner des activités valorisantes et utiles aux membres de la communauté comme à ceux extérieurs. Nous n'avons pas de Centre d'Aide par le Travail, comme en France, mais nous gardons la perspective d'offrir des activités professionnelles aux membres de la communauté. Ce n'est pas évident ici en Afrique compte tenu de la culture et du regard que les ivoiriens ont sur la personne handicapée. L'insertion professionnelle reste difficile. Placer une personne épileptique en entreprise reste du domaine presque impossible. La croyance est que si la personne en crise vous donne un coup de pied, elle vous contamine. Si sa salive vous touche, elle vous contamine. C'est cette barrière que l'Arche tente de repousser en démystifiant ces croyances. A l'origine de l'enfant serpent, il y a cette croyance que l'enfant handicapé doit retourner à son élément, l'eau. On demande aux parents d'amener l'enfant au bord de la rivière et de le poser et de revenir. C'est vrai qu'il y a la loi, mais la loi, elle est loin, elle reste au niveau de l'administration, elle n'est pas encore dans la vraie vie !

L'Arche veut être un signe, signe que si une famille a un enfant handicapé, elle peut le garder, vivre avec lui. Dans la famille les obstacles sont grands. Ici nous voulons donner l'exemple que manger avec une personne handicapée n'entraîne pas la contamination de l'épilepsie. Mais nous ne nous arrêtons pas là. Nous avons également le suivi des familles. C'est une stratégie avancée qui permet de travailler avec elles pour que les parents et les proches acceptent de vivre avec leurs enfants. De plus en plus, la réaction de la population qui habite autour, c'est de nous adresser leurs enfants pour qu'ils viennent dans les ateliers d'éveil ludique pour perfectionner le langage, la motricité et l'autonomie. Ils viennent donc travailler là et rentrent chez eux le soir à la maison. Notre gros problème ce sont les ressources humaines, le personnel qualifié. Ici on va trouver difficilement un psychomotricien, un psychologue. La professionnalisation est importante car dans les relations avec les personnes handicapées quel que soit notre approche, nous recherchons la maturité, l'autonomie.

Nous avons une école en Côte d'Ivoire qui forme les éducateurs spécialisés, les éducateurs préscolaire et les assistants sociaux. C'est une école de l'Etat. L'Arche étant privée, je suis moi-même assistant social mis à disposition avec d'autres, par une convention passée entre l'Arche et le ministère. L'Etat détache également un éducateur spécialisé et un éducateur préscolaire. Ils sont là à temps partiels les mardis, mercredis, jeudis. Et puis autour de ces professionnels il y a des gens qui sont formés à la fraternité pour accompagner les personnes handicapées dans leur vie quotidienne. Ces formations sont dispensées aux assistants directement par l'Arche Internationale. Avec cet accompagnement les personnes progressent sensiblement. Certains sont arrivés qui n'arrivaient pas manger seul. Aujourd'hui chacun est autonome pour la nourriture.

Avant la crise nous avions un partenariat avec l'Education Nationale. Nous reprenons petit à petit ce lien pour tenter d'intégrer les enfants dans les classes ordinaires. Mais les instituteurs pourront-ils leur donner du temps et de l'attention, cela reste encore une question. Lorsque les enfants grandissent nous cherchons à trouver les solutions qui leur correspondent. Certains pourront travailler au jardin ou à la ferme pour élever les poulets.

Nous avons 40 ans, mais nous sommes encore dépendants de l'Arche Internationale à 90 % pour notre financement. L'Etat ne nous accorde aucune aide hors la mise à disposition de personnel. Nous nous posons beaucoup de questions sur cet état de fait. Peut-être est-ce une question d'appropriation du projet, de l'identité et de la mission de l'Arche par notre société. En Inde où la première communauté à le même âge environ, ils en sont à 22 communautés créées à ce jour. Ici nous en sommes toujours à une seule communauté avec deux foyers et deux ateliers. Tout près de nous au Burkina c'est le même schéma : une seule communauté avec deux foyers, deux ateliers. Je suis donc en train de travailler sur la question l'appropriation et de l'identité, en lien avec ceux qui portent la responsabilité légale et morale. Jean Vanier dit que quand on est motivée par une cause alors des énergies naissent et donnent une puissance extraordinaire. La cause des personnes handicapées peut faire naître cette énergie. Notre constitution ne dit-elle pas : l'Etat assure la prise en charge des personnes âgées, des enfants et des personnes handicapées. Des efforts sont faits certes, mais on ne voit pas vraiment cette énergie à l'œuvre.

J'aurais aimé qu'après 40 ans une communauté se soit développée au nord. C'est une progression que je qualifierais de normal, une communauté au sud et une autre à l'ouest. Les communautés sont portées par une même association : l'Arche. Une communauté est donc assimilée à un établissement médico-social. Le conseil d'administration serait le représentant d'un plus grand nombre de personnes acquises à cause des personnes handicapées. C'est l'association qui pourvoit aux besoins de la communauté. Mais cela reste au stade des idées car il n'y a pas véritablement une association à qui le conseil rend compte. Ça pose une question institutionnelle qui est la question des membres. Le conseil doit chercher les ressources, parmi lesquelles figurent les cotisations des membres, pour permettre à l'association de fonctionner. Mais cela n'existe pas vraiment. De même que n'existe pas une véritable force d'interpellation de l'Etat. Donc l'origine des ressources restent traditionnelle. Le travail qui devrait permettre à la communauté internationale de souffler n'est pas fait. C'est ce travail qui devrait permettre à la communauté d'avoir des ressources qui peuvent remonter pour soutenir les nouvelles communautés qui se créent. Ce que j'évoque n'est pas une problématique de pays du Sud, car en Inde les communautés croissent.

La leçon que je tire est que nous n'avons pas la possibilité de notre développement sur le plan financier et de la formation. Le travail de lobbying doit se faire encore auprès du pouvoir politique. L'accessibilité reste encore un défi. Nous avons aujourd'hui ici une ferme avec cinq bâtiments d'élevage, mais ils sont fermés. Ça ne marche pas, alors que j'ai vu dans les rapports d'archive que ça devrait faire 30 % du budget. Cela correspond environ aux salaires. Aujourd'hui nous en sommes encore à une phase de fondation de la communauté et nous devons trouver les bons moyens pour avancer.

Interview de M. Koffi Gnagoran, directeur de l'Arche de Bouaké, assistant social détaché par l'Etat auprès de l'Arche.

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

L'ARCHE DE BOUAKÉ

01 BP 373
----- Bouaké
Côte d'Ivoire

+225 57 01 25 28

arche_de_bouak@yahoo.com

Koffi Gnagoran

kofgnag@yahoo.fr



Handiplanet - 17, rue de l'égalité - 92290 Chatenay Malabry - FRANCE : +33 1 46 29 59 00 - contact@handiplanet-echanges.info
Handiplanet : un programme de la Fondation des amis de l'Atelier.